

AUTO-PROMOTION SUR L'EXTRANET

Le 13/05/2016 via SV

Demande : EntrepreneurJ (coopanamien depuis 2007, administrateur de la coop depuis 2012) a déménagé à Lille il y a deux ans. Il a noué là-bas des liens étroits avec les professionnels de la communication de Grands Ensemble. Ils ont fondé un collectif d'une quinzaine de personnes, nommé « Bien fait pour ta com' » (BFPTC) qui propose des prestations d'agence de com'. BFPTC a packagé une offre destinée à des petits entrepreneurs : création d'un logo, d'un site vitrine etc. EntrepreneurJ a demandé aux délégués actuels et à son chargé d'accompagnement de toujours (moi !) s'il pouvait faire la promotion commerciale de cette offre sur l'extranet. Nous n'avons pas encore répondu et saisissons le comité. Jusqu'ici, c'était une pratique implicite et parfois explicitée que l'on ne fait aucune prospection commerciale via l'extranet au sein de la communauté coopanamienne. Mais une offre comme celle-ci (utile, à prix amical, par un collectif, principalement composé de coopérateurs d'une autre CAE bigresque etc.) mérite sans doute de remettre en débat cette règle afin de l'infirmier ou la confirmer clairement.

Notes de réunion du 20/06/2016 :

Rédaction d'une charte de l'utilisation de l'extranet

4 sujets identifiés sur ce point

- La publicité/autopromotion
- Comportement Insultes, diffamations : est arrivée une fois
- « Censure » (une fois dans un cas de prosélytisme sectaire) et modération/maintenance (suppression d'un groupe)

Question : un lieu spécifique pour s'exprimer ? Attention au risque de lieu défouloir.

Qui a le pouvoir de décider de « modérer » les échanges ? Est-ce le travail d'un salarié ou d'un associé ?

Trois « problèmes » identifiés

- Les termes utilisés.
- Règles de bienveillance
- Conseils pour rappeler les règles de communication et de savoir-vivre

Idée du comité : Construire un tuto sympa sous forme humoristique ! Sous forme de conseil de communication. (Attention il y a peu de besoins : ne pas sortir la grosse artillerie pour des cas qui ne se présentent presque jamais et plutôt coupler l'info à des conseils de communication sur l'extranet, par mail)

Travail sur le fond du message : Plan et texte travaillé rédigé par Stéphane. Nous le gardons au chaud d'ici la prochaine réunion.

Le comité pourrait-il faire des commentaires sur l'extranet ? Techniquement c'est possible. Après échange entre membres nous pourrions réagir avec le profil du comité (à créer).

GM rappelle à Lucie de demander aux chargés d'accompagnement de nous faire remonter des cas.

GM reprend ce que nous avons prévu de dire aux universités pour faire une communication lors du CA.

Résolution : (Avis du 19 mai 2016) Après un petit débat sur la promotion et la prospection, il nous a semblé qu'il n'était pas toujours facile de définir une limite entre les deux. Nous pensons donc que la solution la plus simple et la plus équitable est de créer un groupe sur l'Extranet destiné uniquement aux annonces commerciales. Pourra s'y abonner qui veut. Ce groupe devra être annoncé au préalable sur le groupe Coopaname, afin que chacun puisse avoir le temps de créer sa petite pub de son côté, et aucune pub ne sera acceptée ailleurs (hormis sur la page perso de l'entrepreneur évidemment).